



CC Terre d'Eau Vittel Contrexéville (Siren : 248800740)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Contrexéville
Arrondissement	Neufchâteau
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/12/2009
Date d'effet	17/12/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Jacques GAULTIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	394, rue du Shah de Perse
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88140 CONTREXEVILLE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 322
Densité moyenne	89,18

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Contrexéville (218801140)	3 575
88	Crainvilliers (218801199)	180
88	Haréville (218802312)	501
88	La Neuveville-sous-Montfort (218803252)	177
88	Mandres-sur-Vair (218802858)	543
88	Monthureux-le-Sec (218803096)	171
88	Norroy (218803328)	238
88	Suriauville (218804615)	216
88	They-sous-Montfort (218804664)	138
88	Valleroy-le-Sec (218804904)	168
88	Vittel (218805166)	5 415

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 10

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale <i>création et gestion d'un service de portage de repas à domicile à compter du 1er septembre 2014 remplacé par Etude pour la création et la gestion d'un service de portage de repas création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles intercommunal</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>création gestion et entretien de sentiers promenades reliant au moins deux communes du territoire et promotion de l'éco-mobilité, dans les limites fixées par le conseil communautaire et hors voiries communale et départementale, chemins ruraux et chemins d'association foncière création et animation d'une route des jardins</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>création et animation d'un bureau d'accueil et d'orientation des entreprises : assistance aux entreprises dans le montage de leurs dossiers à l'occasion de création, d'implantation de nouvelles entreprises ou de développement ou de reprise d'entreprises existantes achat, création, aménagement et animation de structures immobilières notamment de bâtiments relais situées sur les zones d'activités existantes et nouvelles ainsi que sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes réalisation, aménagement et gestion de zones d'activités industrielles commerciales tertiaires artisanales ou</i>

<i>touristiques qui sont d'intérêt communautaire</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Autres
<i>Article 5 : A compter du 1er juillet 2015, le nouvel article 5 des statuts de la communauté de communes portera sur l'ajout de la compétence concernant la création de services mutualisés notamment pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et sera libellé ainsi : "la communauté de communes pourra créer des services mutualisés, notamment pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, conformément aux dispositions de l'article L.5211-20 du CGCT et selon des modalités, notamment financières, qui seront précisées par le conseil communautaire pour chacun des services mutualisés créés."</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Ouest des Vosges (200051175)		55 398
88	SM pour l'informatisation communale dans le Département des Vosges (258801901)	SM fermé	296 541
88	SM pour la gestion des déchets ménagers ou assimilés (258802560)	SM fermé	371 953

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)